

DNA/SHB
MINISTERE DE LA SANTE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES
HUMAINES

SERVICE DE LA GESTION DU PERSONNEL

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

Arrêté n°2004 755 /MS/SG/DRH/SGP
portant nomination d' un Médecin Chef
de District.

*Visa CF N°
25-05-2004*

LE MINISTRE DE LA SANTE

- VU la Constitution ;
VU le Décret n°2002-204/PRES du 06 juin 2002 portant nomination du
Premier Ministre ;
VU le Décret n°2004-003/PRES/PM du 17 janvier 2004 portant remaniement
du Gouvernement du Burkina Faso ;
VU la Loi n° 013/98/AN du 28 avril 1998 portant régime juridique applicable aux
emplois et aux agents de la Fonction Publique ;
VU le Décret n°2002-464/PRES/PM/MS du 28 octobre 2002 portant
organisation du Ministère de la Santé ;
VU l'Arrêté n°2003-109/MS/SG/CAB du 04 mars 2003 portant organisation,
attributions et fonctionnement des structures déconcentrées du Ministère
de la Santé ;
Sur proposition du Directeur Régional de la Santé du Centre ;

A R R E T E

Article 1 : Monsieur YELBEOGO Denis, mle 80 530, Médecin est nommé Médecin
Chef du District Sanitaire de Paul VI.

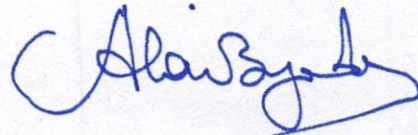
Article 2 : Le Secrétaire Général et le Directeur Régional de la Santé du Centre sont
chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé en sa qualité sus nommée sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations :

- 1 - CAB
- 1 - SG
- 1 - DGS
- 1 - DGHSP
- 1 - IGSS
- 1 - DRS/Centre
- 1 - DAF
- 1 - Solde
- 1 - CF
- 1 - Trésor
- 1 - Impôts
- 1 - Intéressé
- 1 - Archives

Ouagadougou, le 01 JUN 2004



Bédouma Alain Y O D A./-